

SECDEF



EDITORIAL

En « vœux »-tu en voilà !

Les souhaits de nouvel an sont comme les promesses électorales. On en fait ou on en reçoit sans y croire, mais c'est gentil, ça ne coûte rien et ça donne bonne conscience. L'année 2012 va être riche « d'engagements » politiques. Pour nous, Fresnois, ce sera à nouveau, comme depuis plusieurs années, la promesse d'un accord sur le financement du bassin de 50.000m³ au Parc du Moulin de Berny, avant la fin de l'année ! Ça ne mange pas de pain.

Les dérèglements climatiques, les précipitations catastrophiques, les ruissellements non maîtrisés, les inondations meurtrières ont jalonné l'année qui s'achève. Nous avons tous en mémoire les scènes d'épouvante et de désolation vues à la télévision que ce soit dans le Midi, l'Est ou en Bretagne, pour ne parler que de notre pays. Les météorologues nous mettent en garde régulièrement contre le risque probable d'une inondation du type de celle de 1910 et l'Etat, la Région, Paris, les départements de la grande et de la petite couronne, imaginent les pires scénarios pour en prévenir les dommages incalculables.

Pour nous, voilà maintenant cinq ans que la solution technique la mieux adaptée et la plus économique tant en investissement qu'en exploitation, a été retenue pour supprimer les submersions à Fresnes et Antony : **un unique bassin de 50.000 m³ au Parc du Moulin de Berny** pour le stockage des eaux qui arrivent de toutes provenances au nœud Liberté. Malheureusement la malchance veut que nous habitions à la limite de trois départements dont les eaux, en partie, convergent vers Fresnes. C'est là que tout se complique. Il suffit que l'un d'eux s'oppose au projet tel qu'il est défini, pour que chacun se dérobe en déplorant l'absence de consensus. Alors on tergiverse, on remet en question le volume sur lequel les techniciens sont pourtant tombés d'accord, on refait des simulations, on regrette la mauvaise volonté des autres partenaires, et le temps s'écoule, plus vite que l'eau !

Quel vœu faire alors ! Que le ciel ne nous tombe pas sur la tête en 2012, par Toutatis !
Restons unis, déterminés et vigilants et ne prenons pas des vessies pour des lanternes !

Bonne année, les pieds au sec

Le Président

BRAVO et MERCI

Nous sommes à ce jour 150 adhérents exactement, marquant ainsi une belle avancée sur le nombre de l'an passé (133). Nous le devons, pour l'essentiel, aux Antoniens qui nous ont rejoints après la submersion du 14 juillet 2010. Il n'existe aucune association équivalente en Ile-de-France. Certains nous considèrent comme des enqueteurs, d'autres comme des partenaires tenaces, coriaces parfois, mais loyaux et travailleurs. Tous savent que SECDEF est une force à ne pas négliger en raison du nombre de ses adhérents fidèles depuis de nombreuses années. Nous avons repris notre essor depuis 2000, mais l'association existe depuis 1969 ! Voilà donc plus de quarante ans que nous luttons pied à pied pour avoir les avoir au sec (les pieds !). Ne nous décourageons pas et parlons de SECDEF à nos voisins.

QUATRE à QUATRE

Non, ce n'est pas le résultat d'un match de foot ! Vous trouverez la clé de l'énigme en lisant le compte rendu de notre assemblée générale de l'an passé joint à la convocation pour celle de cette année. A notre connaissance, rien n'a bougé ! Quatre collectivités ou établissements publics étaient plutôt favorables à la construction du bassin de 50.000 m³. Quatre étaient réticents, voire opposés. « *Les lignes, nous avait-on annoncé, devaient bouger dans le courant de l'année* ». A notre connaissance, elles n'ont pas varié d'un iota. A moins que nous ayons une surprise le 25 janvier ! Ne ratez donc pas cette assemblée.

RUBRIQUE DU BULLETIN

Bulletin d'Information local - édité par SECDEF

14 Rue du Professeur Bergonié

94260 - FRESNES

Tél/Fax : 01 46 60 12 41 - Email : secdef@free.fr

Directeur de publication : Bureau de
l'Association

Rédaction : M. Véret, M. L. Roger, C. Bevan,
Ch. Bellière

Maquette : Cleide Véret

Adhésion à l'association : 10 € par an et par
famille

ANTONY - Quartier des fleurs

Notre quartier a été sévèrement touché le 14 juillet 2010, notamment dans et aux abords de l'avenue des giroflées. L'eau a débordé sur les chaussées et envahi les propriétés riveraines. Les refoulements de nos collecteurs pluviaux et d'eaux usées communaux sont la conséquence des mises en pression de l'« Antony-Fresnes » sous l'avenue Rabelais et de l'unitaire « Pasteur » sous l'avenue Jules Ferry sur lesquels ils sont branchés. Des travaux importants de réhabilitation de nos collecteurs vont être entrepris dès le printemps de cette année par la CAHB. Nous avons donc demandé expressément quels ouvrages seront mis en place pour empêcher ces refoulements dévastateurs dus à des apports d'eaux collectées en amont jusque dans les Yvelines. Nous attendons des réponses à nos courriers sur cette importante question, en espérant bien avoir une réponse avant notre prochaine assemblée pour vous tenir informés.

Christian Bellière

BASSIN du BEAUVALLON

Situé à Antony rue des Frères Lumière, son objet est de ralentir la descente des eaux de ruissellement de la zone sud d'activité bordée par l'A6 par le collecteur du ru du Beauvallon vers l'« Antony-Fresnes ». D'après le SIAAP, sa capacité serait de 7.000m³ et non de 5.000m³ comme indiqué à l'origine par les Hauts-de-Seine. Quoi qu'il en soit, ce bassin s'est rempli en 13 minutes (entre 13h30 et 13h43) le 14 juillet 2010 ! Ça ne met nullement en cause son utilité. Bien au contraire, ce remplissage ultra-rapide démontre sa nécessité, mais aussi son insuffisance puisque, dès qu'il est plein, l'eau reprend sa descente rapide dans une canalisation importante (ovoïde de 230/130 cm) qui rejoint l'Antony Fresnes au croisement de l'avenue Rabelais et de l'avenue du 11 novembre. Cette capacité était peut-être bien calculée lors de sa définition il y a quinze ou vingt ans, mais dans ce laps de temps, la zone drainée a bien changé. Il aurait fallu y penser.

Travaux sur les stations de vannage autour de la station de pompage « Liberté ».

Dans l'attente où nous sommes du bassin de 50.000m³ au Parc du Moulin de Berny, toute amélioration du fonctionnement des ouvrages d'assainissement est appréciée, même si son objet n'est pas directement la lutte contre les submersions. La modernisation de l'ensemble de vannes qui orientent les flux à proximité de la station de pompage Liberté, donnera plus de souplesse pour leur écoulement. Elle facilitera notamment leur transit vers « l'égout profond » qui reprend les eaux polluées au-delà de la station sous l'avenue de la Liberté.

STATION de POMPAGE « Liberté ».

Sa rénovation est programmée pour 2014. Actuellement, le débit effectif des quatre pompes qui l'équipent est réduit à 2,5m³/s du fait de leur ensablement permanent. La création d'une chambre à sable à l'entrée de la station, devrait leur permettre de retrouver leur capacité nominale de 4m³/s, soit une augmentation de 60% de leur rendement actuel. Le pompage de 1,5m³/s en plus pendant une heure supprime 5.400m³ d'eau dans nos quartiers.

Réouverture de la Bièvre

Les remises à l'air libre de la Bièvre, médiatisées par la CAHB et la CAVB, inquiètent les riverains de l'actuel collecteur qui canalise ses eaux sur le territoire des communes d'Antony et de Fresnes. C'est évidemment la crainte de voir ces réouvertures aggraver les risques de submersions qui les font s'interroger. Que tous soient rassurés. Dans l'immédiat et pour longtemps, toujours peut-être, seul le Parc Heller est concerné à Antony. Rien n'est envisagé à Fresnes en plus de ce qui existe au Parc des Prés. Les seuls travaux importants seront réalisés à L'Hay entre

le bassin de stockage du SIAAP et l'avenue Flouquet, là où la Bièvre coule sous des dalles couvertes de galets. En aucun cas ce « plus » environnemental ne perturbera l'écoulement des eaux. Tout au contraire, ce sera un « mieux » en matière de rétention. Votre association est là pour y veiller.

MÉTROLOGIE

A ne pas confondre avec météorologie ! La métrologie est la science des mesures. Les rapports du SIAAP et du CG94 après les submersions du 8 août 2008 et du 14 juillet 2010 « ont mis en évidence une déficience de certains points de mesure qui ne permet pas toujours d'expliquer suffisamment finement certains phénomènes hydrauliques ». Il est effectivement difficile de remédier aux situations dont on n'est pas en mesure d'apprécier la cause ni l'importance. Nous avons demandé avec insistance au SIAAP que les matériels nécessaires soient installés aux points cruciaux des réseaux d'assainissement qui traversent nos communes. L'assurance nous a été donnée par lettre du 15 décembre 2011 d'une « fiabilisation importante de la métrologie en basse vallée de la Bièvre ». « Quatorze stations métrologiques seront soit réhabilitées, soit créées sur une période de dix-huit mois. L'opération sera lancée dans le courant de l'année 2012 ».

QUELQUES SIGLES

SIAAP - Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (Paris, 92, 93, 94 et 180 communes des 77, 91 et 95).

CG 92 ou 94 - Conseil Général des Hauts-de-Seine ou du Val-de-Marne

CAVB - Communauté d'Agglomération du Val-de-Bièvre (pour Fresnes)..

CAHB - Communauté d'Agglomération des Hauts-de-Bièvre (pour Antony).

LA TAXE PLUVIALE

La loi sur l'eau de décembre 2006 vient enfin d'avoir son décret d'application (6 juillet 2011) rendant possible l'instauration d'une taxe pour financer les ouvrages nécessaires à l'évacuation et au stockage des eaux pluviales. Rappelons que la redevance payée sur la facture d'eau potable ne doit financer que leur transport et leur épuration dans les usines du SIAAP. On devrait donc se réjouir de la mise en place d'une solidarité financière propre à permettre de réaliser les émissaires et bassins de stockage indispensables, tel celui du Parc du Moulin de Berny à Fresnes. Hélas, le système imaginé est encore une de ces usines à gaz dont les ministères ont le secret. Disons-le tout net, cette taxation est inapplicable en l'état. Elle repose sur les surfaces parcellaires imperméabilisées ! Quand on sait que depuis des dizaines d'années, l'Etat cherche à refonder l'impôt foncier sur des bases réelles, comment imaginer un instant avec sérieux le recensement des surfaces productrices d'eau de ruissellement ? Le pire étant toujours possible, on voit maintenant des collectivités territoriales et établissements publics justifier leur inaction par l'existence de la loi qui, bien qu'inapplicable, les empêcherait de trouver d'autres solutions raisonnables. Pourtant, il en est une de bon sens. La pluie tombe également sur tous de façon aléatoire. S'agissant d'une dépense qui concerne tous les citoyens d'un même territoire, c'est bien aux budgets généraux des collectivités concernées qu'il incombe de financer la protection de ceux qui sont riverains des ouvrages publics de transport des eaux. Malheureusement, le bon sens n'est pas le fait de la technocratie.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 25 janvier 2012 - 20h30

Elle se tiendra, comme chaque année, à la salle polyvalente du Centre Henri Thellier. Le Maire de Fresnes participera à une partie de cette séance et répondra à nos questions. C'est le moment où nous pouvons obtenir des informations. Il ne faut donc pas le manquer. C'est aussi le moment où nous pouvons échanger, interroger, faire part de nos observations et nous rendre compte que nous ne sommes pas seuls, chacun dans son coin, impuissant. Notre nombre et notre union font notre force. Une soirée pour sauvegarder nos familles et nos biens, ça vaut le coup. N'hésitez pas à y inviter vos voisins, anciens ou nouveaux.